

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU  
**16 DECEMBRE 2021**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 45

OBJET

**Décision modificative n°4  
/ 2021 – budget annexe  
aménagement Lisière  
Pereire**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 17 décembre 2021  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 17 décembre 2021  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 17 décembre 2021

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE NOUVELLE  
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt et un, le 16 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 9 décembre deux mille vingt et un, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

**Etaient présents :**

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD, Monsieur GREVET, Monsieur BENTZ, Monsieur ROUXEL

**Avaient donné procuration :**

Madame LESUEUR à Monsieur LEVEL  
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD  
Madame MEUNIER à Madame BOUTIN  
Monsieur LEGUAY à Madame GUYARD  
Madame GRANDPIERRE à Madame ANDRE  
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

**Secrétaire de séance :**

Madame BRELURUS

**N° DE DOSSIER** : 21 G 16a

**OBJET** : DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 / 2021 – BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT  
LISIÈRE PEREIRE

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

---

Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,

Afin de permettre la gestion des stocks de l'exercice, particularité des budgets annexe d'aménagement, il convient de procéder à l'inscription d'écriture d'ordre dédiées comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS D'ORDRE**

- Annulation du stock initial
  - D71355 variation de stock de terrains aménagés + 40 000 €
  - R3555 terrains aménagés + 40 000 €
- Constitution du stock final
  - D3555 terrains aménagés + 5 560 000 €
  - R71355 variation de stock de terrains aménagés + 5 560 000 €
- Equilibre des sections
  - D71355 variation de stock de terrains aménagés + 5 520 000 €
  - R3555 terrains aménagés + 5 520 000 €

Cette décision modificative s'équilibre en dépenses et en recettes dans chacune de ses sections.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative n°4 du budget annexe aménagement Lisère Pereire pour 2021.

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

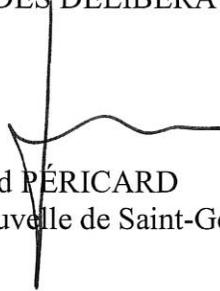
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ADOPTE la décision modificative n°4 du budget annexe aménagement Lisière Pereire pour 2021.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

  
Arnaud PÉRICARD  
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye